



## CONTRAT DE RÉSERVATION

A l'attention de MORIN Jean-Michel - Nordic' Espace  
Office de tourisme de La Pierre Saint-Martin - Maison de La Pierre  
64570 ARETTE

Références des différentes prestations proposées en traîneaux à chiens :

<b>Réf 01</b> : Portage assis — Promenade 10 min @ La Pierre Saint-Martin .....	30€/pers
<b>Réf 02</b> : Portage assis — Promenade 20 min @ La Pierre Saint-Martin .....	40€/pers
<b>Réf 03</b> : Portage assis — Promenade 30 min @ La Pierre Saint-Martin .....	70€/pers
<b>Réf 04</b> : Portage assis — Promenade 1 heure @ La Pierre Saint-Martin .....	130€/pers
<b>Réf 05</b> : Portage debout — Promenade 20 min @ La Pierre Saint-Martin .....	60€/pers
<b>Réf 06</b> : Portage debout — Promenade 30 min @ La Pierre Saint-Martin .....	110€/pers
<b>Réf 07</b> : Portage debout — Promenade 1 heure @ La Pierre Saint-Martin .....	160€/pers
<b>Réf 08</b> : Baby-mushing 1 heure (3-10 ans) @ La Pierre Saint-Martin .....	50€/pers
<b>Réf 09</b> : Portage assis — Promenade 25 min @ Gourette .....	50€/pers

Gratuit pour les enfants de moins de 1 an  
Demi-tarif pour les enfants de moins de 5 ans



### BON DE RÉSERVATION

Réf prestation : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....

Enfants -1 an : .....  
Enfants -5 ans : .....  
Adultes : .....

gratuit x ..... = gratuit  
..... x ..... = .....  
..... x ..... = .....

TOTAL = .....

Date de la prestation : .... / .... / .... - à déterminer ultérieurement

Fait à ..... le .... / .... / .....

Signature précédée de  
"bon pour accord"

Adresse mail : .....  
Téléphone : .....

La SARL Nordic' Espace se réserve tout droit d'annulation en cas d'intempérie ou d'incidents relatifs aux chiens. A ce titre, tous les règlements de réservation effectués seront intégralement remboursés par retour de chèque ou par destruction par nos soins. Adressez votre contrat avec le règlement.  
En cas de non-présence aux dates et heures fixées sur le contrat de réservation et sans avertissement préalable du client, la SARL Nordic' Espace gardera un tiers de la somme versée pour dédommagement.